

“ très-chrétiens en procurant l'exaltation de la sainte foi catholique, apos-
 “ tolique et romaine : titre que nous avons un extrême désir de nous con-
 “ server à nous-même, comme le plus riche fleuron de notre couronne :
 “ voulant non seulement imiter, en tout ce qui nous sera possible, nos pré-
 “ décesseurs, mais même les surpasser, en nous efforçant d'établir la foi
 “ catholique, et de la faire annoncer aux terres lointaines et barbares, où
 “ le saint nom de Dieu n'est pas invoqué. Pour seconder nos désirs, le
 “ P. Provincial des religieux de Saint-François, de la Province de Saint-
 “ Denis, en France, vulgairement appelés récollets, ayant offert d'envoyer
 “ dans les pays de Canada des religieux de son ordre, afin d'y prêcher le
 “ saint Evangile, et d'amener à la foi les habitants de ce pays, qui n'ont
 “ aucune connaissance du vrai Dieu : nous déclarons par ces présentes,
 “ signées de notre main, que notre volonté est qu'il puisse envoyer au pays
 “ de Canada autant de ses religieux qu'il jugera être nécessaire, leur per-
 “ mettant d'y faire construire un ou plusieurs couvents ; et, pour témoi-
 “ gner plus particulièrement notre affection envers ces religieux, nous les
 “ mettons, eux et leurs couvents, sous notre protection et notre sauve-
 “ garde.”

VI.

Arrivée des Récollets en Canada.

Les quatre religieux s'embarquèrent enfin à Honfleur, le 24 avril
 1615 (*), sur le vaisseau de la compagnie des associés, appelé le *Saint-*
Etienne, du port de trois cent cinquante tonneaux, commandé par Dupont-
 Gravé, et arrivèrent à Tadoussac après un mois de navigation. “ Là,
 “ nous mêmes nos hommes à accommoder nos barques, dit Champlain, afin
 “ d'aller à Québec, lieu de notre habitation, et au Grand Sault Saint-
 “ Louis, où était le rendez-vous des sauvages qui y venaient en traite.”
 Dès leur arrivée à Québec, le P. Jean d'Olbeau et Champlain désigné-
 rent, dans le lieu où est aujourd'hui la basse ville, l'emplacement qu'oc-
 cuperaient le logement des missionnaires et la chapelle, et en tracèrent
 les plans de concert. Ce Père donna surtout ses soins à la disposition de
 la chapelle, afin de pouvoir y célébrer décentement le saint sacrifice ; et,
 de son côté, le P. Joseph Le Caron, sans s'arrêter à Québec, alla droit au
 Sault Saint-Louis, pour y joindre les sauvages et connaître par lui-même
 leur manière de vivre. L'ignorance où il les vit tous plongés et l'état
 misérable de ces peuples, vivant sans connaissance de Dieu, sans aucune
 religion ni même sans loi politique établie parmi eux, le touchèrent d'une
 si vive compassion qu'il résolut d'aller passer l'hiver au milieu de ceux
 d'entre eux qui avaient une demeure fixe, afin d'apprendre, par ce moyen,

(*) Il s'est glissé ici une erreur de typographie dans l'édition du *Voyage de Champlain* de 1627, dans celles de 1632 et de 1640, où l'on a mis *août* pour *avril*.